



## Patinage libre - Centre sportif Mercier

### HORAIRE

Tous les mercredis de 10 h à 11 h - NOUVEAUTÉ

Du 13 septembre au 20 décembre 2017

Du 10 janvier au 18 avril 2018

**\*Poussette admise sur la glace**

Tous les dimanches de 14 h à 15 h

Du 10 septembre au 10 décembre 2017

Du 7 janvier au 15 avril 2018

### TARIFS

Détenteurs de la carte-loisirs valide : Gratuit

Résidents avec preuve de résidence : Gratuit

Non-résidents 17 ans et moins : 3 \$

Non-résidents 18 ans et plus : 4 \$

### CONSIGNES ET RÈGLEMENTS POUR LE PATINAGE LIBRE

Les patineurs doivent adapter leur vitesse et leur comportement selon leur degré d'habileté et en fonction de la présence des autres.

Ne sont pas tolérés sur la patinoire : chaise, poussette, bâton de hockey, sac à dos et autres objets susceptibles de nuire à la sécurité des autres patineurs.

Nous nous réservons le droit de refuser l'accès à la patinoire à toute personne ne respectant pas les normes de sécurité jugées adéquates par notre personnel.

Il est strictement interdit :

- de patiner avec une poussette ;
- de boire ou de manger dans l'enceinte de la patinoire ;
- de s'asseoir ou de laisser des objets sur la bande ;
- de se regrouper en bordure de la bande ;
- de patiner à reculons, de zigzaguer ou de patiner dans le sens contraire ;
- de faire du patinage artistique ou de vitesse ;
- de porter des patins de vitesse ;
- de faire des jeux (« tag ») ou des entraînements de hockey (« stop & go ») ;
- d'être sur la patinoire lors du surfacage de la glace ;
- de patiner avec un enfant dans les bras ;
- de jeter des objets sur la glace ;
- d'utiliser des cônes sur la patinoire.

Nous suggérons à tous le port d'un casque protecteur, de gants et de vêtements longs, en particulier pour les enfants et les patineurs inexpérimentés.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés ni des accidents.

\*Nous suggérons à tous le port d'un casque protecteur, de gants et de vêtements longs, en particulier pour les enfants et les patineurs inexpérimentés.